

**COMITE D'INTERET LOCAL  
TOULON NORD-EST**

*Beaulieu – La Canaillette – La Bosquette  
La Pivotte – L'Elisa – Krantz*

157, avenue des sources  
83100 TOULON  
☎ 06 32 37 96 51

Association déclarée – Loi de 1901  
J.O. des 9 et 10 mai 1984

<http://www.cil-toulon-nord-est.fr>

## **Compte-rendu de la réunion avec les élus du 29 septembre 2016**

Les adhérents du CIL ont été invités à participer à une réunion publique avec les élus de la commune le 29 septembre dans les locaux du club des retraités de la Pivotte.

### **1 Ouverture**

Le président Jacques Lenriot a ouvert la séance en remerciant les élus d'être venus nombreux. Madame Florence Feunteun, adjointe au maire chargée des relations avec les CIL et de la démocratie de proximité, lui a répondu en présentant les élus présents, dont Madame Geneviève Levy, première adjointe, qui nous a rejoint en cours de réunion.

### **2 Réponse des élus aux questions posées en amont de la réunion↵**

#### **2.1 Réfection des voiries↵**

Le CIL avait demandé la réfection de trois voies. La rue Donchéry est proposée en programmation pour 2017. Elle sera donc refaite si le budget le permet. L'avenue des Oliviers a déjà été refaite en 2005 (21 000 €) alors que la durée de vie moyenne d'un enrobé est d'environ 25 ans. Elle attendra donc, comme la rue des Ormeaux dont l'état est jugé satisfaisant par la commune.

#### **2.2 Passages piétons de l'avenue Mirasouléou**

Ces passages sont jugés dangereux en raison de certains comportements routiers. Ils seront repeints rapidement. La saleté des routes liée à l'absence de pluie est mise en avant : elle nuit à la visibilité de la signalisation au sol. En revanche, ces passages ne seront pas modifiés malgré une demande individuelle. Le passage à deux fois deux voies, qui incite certains automobilistes à rouler trop rapidement, avait été demandé à maintes reprises par le CIL pour fluidifier la circulation. Il ne saurait être remis aujourd'hui en question. Cependant, des contrôles de vitesse pourront être réalisés pour dissuader et si nécessaire sanctionner les excès de vitesse.

#### **2.3 Demande de passerelle reliant l'hôpital Sainte-Musse au quartier de la Pivotte**

Vinci autoroutes qui prend la concession de l'autoroute et du tunnel, va réaliser les travaux d'élargissement à 3 voies de la sortie Est du tunnel. Des travaux provisoires débuteront début 2017. Dans ce cadre général, la réalisation de deux passerelles, l'une au niveau du Tombadou, l'autre au niveau du

complexe sportif Léo Lagrange, sera étudiée. Au moins une de ces passerelles sera adaptée aux personnes à mobilité réduite. Sauf contraintes techniques mises en évidence par l'étude, ces passerelles seront réalisées. Le CIL aura l'occasion de s'exprimer sur ce sujet au moment où l'enquête publique sera menée.

## **2.4 Etablissement d'un courrier explicatif en cas de découverte d'encombrants dans le Saint-Joseph**

Une plaquette va être adressée aux riverains. Ces derniers, propriétaires des terrains jusqu'au milieu du ruisseau, sont responsables de l'entretien de la partie qui leur appartient. Cette plaquette, éditée par le syndicat de l'Eygoutier, a été remise en séance au bureau du CIL qui la mettra en ligne sur le site.

## **2.5 Droits et devoirs des riverains et de la commune en matière de voies privées**

Ce point n'a pas été abordé en séance. Des éléments ont été mis en ligne [sur le site du CIL](#).

## **2.6 Feuillus débordant sur les trottoirs**

La municipalité va intervenir auprès des habitants des propriétés dont la végétation déborde exagérément sur la voie publique. Ce point n'a pas non plus été abordé en séance mais traité en amont avec le bureau du CIL.

## **2.7 Ouverture de l'avenue des Sources sur l'éco-quartier Font-Pré**

Face à la crainte de nuisances qu'une telle ouverture génère, les élus rappellent que cette ouverture n'a pas été prévue initialement, sauf peut-être pour le passage des piétons, et que la situation n'a pas évolué depuis. Ils soulignent également que l'éco-quartier n'apportera pas, loin de là, les mêmes nuisances que l'ancien hôpital mais qu'il faudra examiner, à terme, comment s'organise la circulation.

## **2.8 Transport de pierres entre le Revest et Brégaillon**

Les élus indiquent que le quartier ne devrait pas être concerné par cette opération d'envergure.

# **3 Point sur les travaux réalisés dans le quartier**

Monsieur Charreton, adjoint au maire chargé de la circulation et du stationnement, passe en revue les travaux de voirie réalisés au profit du quartier : la place Calmette sera refaite (à partir de fin 2017) sans toucher au stationnement ni au terrain de boules ; le chemin de Terre Rouge bénéficiera du renforcement de certains murs de soutènement, de l'aménagement de places de stationnement et de la réfection des trottoirs et de la chaussée à hauteur des murs renforcés ; la route de Nice et le haut de l'avenue Picot ont été refaits ; des travaux sont en cours de réalisation avenue de la Pivotte pour enterrer le réseau électrique aérien. Ces derniers travaux sont co-financés par le responsable du réseau et la commune. L'enterrement des réseaux est un travail de longue haleine dans lequel le CIL peut faire remonter des priorités qui seront prises en compte parmi d'autres, par exemple à caractère technique.

# **4 Questions diverses non inscrites à l'ordre du jour**

Les participants ont pu poser directement aux élus les questions qui leur tenaient à cœur.

- escaliers dangereux près d'une bretelle d'autoroute : ce passage est intrinsèquement dangereux et il n'est pas conseillé de l'emprunter. Cependant, l'état des escaliers sera examiné.
- fusion des arrêts de bus Pivotte et Elisa : certains regrettent cette fusion. Monsieur Charreton précise que les distances entre arrêts à Toulon sont assez faibles et diminuent la vitesse commerciale des bus.

- besoin de stationnement lié à l'éco-quartier : le permis de construire ne prévoit qu'une place et demie de stationnement par logement, d'une part pour que ces logements restent financièrement accessibles, et d'autre part en raison de la philosophie d'ensemble du quartier qui privilégie les transports propres. Le stationnement pour les clients des commerces et des cabinets médicaux reste une préoccupation forte. Les solutions à des difficultés constatées seront recherchées à l'usage.
- installation de divers services dans l'éco-quartier (poste, distributeur de billets, ...) : la municipalité déclare ne pas pouvoir interférer dans ces questions d'ordres privé et commercial.
- ligne 1 de bus : il n'a jamais été question de la supprimer. Elle fait partie des 4 lignes structurantes de la ville. Elle sera même prolongée en nocturne.
- dangerosité de l'ancien chemin de la Valette : cette question mérite une étude pour trouver des solutions permettant d'éviter les excès de vitesse, en particulier de la part de personnes l'utilisant comme un raccourci (elle devient une voie de transit alors qu'elle ne devrait être qu'une voie de desserte).
- tags : Madame Lévy indique que les polices municipale et nationale partagent leurs informations sur ce sujet. Elle incite à porter plainte systématiquement avec une photo des tags. Ces derniers contiennent en effet souvent une signature permettant d'identifier leurs auteurs et donc d'agir à leur encontre.

## 5 Conclusion

La réunion se termine vers 19h15 autour d'un verre de l'amitié offert par le CIL.↵

Le CIL continuera à suivre l'ensemble de ces points

## 6 Elus présents

Le bureau du CIL remercie les élus qui ont bien voulu participer à cette réunion : Geneviève Levy, Jean-Guy di Giorgio, Florence Feunteun, Michel Landolfini, Philippe Sans, Amaury Charreton, Manon Fortias, Christophe Moreno, Albert Tanguy, Amaury Navarranne.